les membres de son cabinet l'ont fait remar- les moindres renseignements. D'abord on n'a quer dans tout le Canada, nous ne devons certes pas souscrire à des mesures comme celle dont nous sommes saisis.

Enfin, le ministre a ajouté:

A moins que nous n'élaborions un plan pour l'utilisation de nos ressources-je tiens à le bien préciser—nous pourrons bien perdre la maîtrise de nos ressources, besoin stratégique de longue portée.

C'est combien vrai, monsieur le président. Je poursuis:

soit au profit de l'utilisation mondiale, soit au profit de l'utilisation d'autres pays du monde, soit pour la meilleure utilisation possible dans le contexte économique de l'Amérique du Nord.

Peut-être la mesure dont nous sommes saisis peut-elle très bien s'insérer dans le contexte économique nord-américain, mais ce n'est certes pas le cas pour ce qui est du contexte proprement canadien. Si les tenants du gouvernement ne peuvent reconnaître, avec les membres du PSD, que dans une question de ce genre, nous devrions examiner les avantages que retirerait l'ensemble de la population canadienne, alors, ils devraient certes prêter au moins l'oreille aux propos de leur propre ministre qui veut faire éviter les erreurs du passé. S'ils ne sont pas d'accord avec la présumée politique du premier ministre et des membres du parti conservateur, comment veulent-ils que le public attache quelque crédit aux propos du premier ministre quand, d'une part, il exprime une opinion et, d'autre part, son parti défend un bill totalement à l'encontre de cette opinion?

- M. Horner (Acadia): L'honorable député ne sait pas de quoi il parle.
- M. Martin (Timmins): J'aimerais que l'honorable député qui vient de m'interrompre se lève et nous dise de quoi il parle.
- M. Horner (Acadia): Justement, je dis que la compagnie veut exporter de l'essence. Selon la compagnie, l'exportation portera sur ce produit dans une proportion de 90 p. 100. Nous avons plus qu'il ne nous en faut dans l'Ouest du Canada. Quant à établir d'autres industries fondées sur l'essence, cela me dépasse. Si l'honorable député veut examiner la question sous cet angle, peut-être sera-t-il d'accord avec moi. S'il prétend qu'il ne s'agit pas d'essence, pourquoi alors le représentant de son parti au comité n'a-t-il pas mis en doute la déclaration du représentant de la Hudson's Bay Gas and Oil Company qui disait au comité qu'il s'agissait d'essence?
- M. Martin (Timmins): Il me semble que nous en apprenons tous les jours sur ce bill. Au cours de la discussion du présent bill, nous

tenu aucun compte rendu des délibérations du comité de l'autre endroit...

- M. Horner (Acadia): Les renseignements sont au compte rendu des délibérations du comité, lisez-le.
- M. Howard: J'invoque le Règlement, monsieur le président, pour signaler qu'il y a, de l'autre côté de la Chambre, un député qui n'a pas la courtoisie de se lever lorsqu'il prend la parole. Je me demande si vous ne pourriez pas lui rappeler le Règlement.
- M. Horner (Acadia): Le député qui a la parole m'a demandé des renseignements, je les lui ai donnés.
- M. Martin (Timmins): Cela n'est pas tout à fait juste. J'ai entendu une interpellation venue de l'autre côté de la Chambre et je ne me suis pas aperçu qu'elle sortait de la bouche du député. Toutefois, nous ne nous formalisons pas de ces interruptions, monsieur le président.
- M. Fane: Ça passe le temps, ce qui fait votre affaire.
- M. Martin (Timmins): Toutefois, monsieur le président, si, comme je l'ai dit, les membres du crédit social-mais à vrai dire il n'ont pas véritablement l'air de membres du crédit social à cet égard-si, dis-je, les honorables députés qui adoptent l'attitude du crédit social en ce qui concerne ce bill ne veulent pas écouter ce que dit le ministre de l'Agriculture, et s'ils ne partagent pas les vues de leur premier ministre et n'admettent pas la politique dite officielle du parti, il ne fait aucun doute alors qu'en dernier ressort, ils se rendront au raisonnement de l'honorable député de Vancouver-Sud et appliqueront au bill le principe qu'il a préconisé.

S'ils tiennent à ce que les ressources de notre pays soient mises en valeur selon la méthode de l'exploiteur habile, ce qui est en somme une autre façon de désigner l'escroquerie qu'on est convenu d'appeler la mise en valeur de nos ressources par la libre entreprise; si donc, grands dieux, c'est ainsi que nous devons procéder à la mise en valeur de nos ressources, comme l'a dit l'honorable député de Vancouver-Sud, que la chose soit faite par des escrocs canadiens et non par des Américains. Même cette formule, monsieur le président, est préférable à ce que le bill nous présente dans son libellé actuel.

M. Speakman: Monsieur le président, je ne veux pas trop retarder l'adoption du bill à l'étude, mais je voudrais poser une couple de questions qui m'intriguent. Nous avons écouté, durant de longues heures de séance, les vues exprimées sur ce bill par ceux qui siègent immédiatement à votre gauche. Voilà avons eu énormément de difficulté à obtenir les défenseurs des sans-travail, les champions

[M. Martin (Timmins).]